

La Gazette Pennole

Août 2020

Mairie de Penne
Bourg
81140 PENNE

05 63 56 31 11



Sommaire

L'édito des Conseillers
Municipaux

p. 1

Votre équipe municipale

p. 2

Les commissions de
travail

p. 4 - 10

Un petit focus sur...

p. 11-14

Réunion publique de lancement

le 4 Septembre

18h30

Salle des Fêtes

suivie d'un apéritif

L'édito des Conseillers Municipaux

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Les premières semaines de cette nouvelle mandature furent denses. En cette période si spéciale où se bousculent le souci de bien faire, le besoin de s'organiser et la nécessité de rattraper le retard pris pendant le confinement, les journées ont été longues. Chantiers en cours, vote du budget, affaires courantes...

Nous avons tenu pas moins de 6 conseils municipaux en 2 mois 1/2. Nous avons mis en place la permanence d'élus en mairie pour vous recevoir, tous les matins. Tout ceci avec une liberté d'échange très relative, les conditions sanitaires ne nous permettant pas de nous réunir comme nous l'aurions souhaité.

Aujourd'hui, il nous semble que septembre est un horizon pertinent pour le moment convivial dont nous avons été privés, ainsi que pour la mise en route du fonctionnement participatif que nous avons imaginé. Espérons que le contexte sanitaire nous permette, enfin, de nous réunir sans contraintes et d'échanger comme cela ne nous a pas été possible ces derniers mois. Remercions les acteurs associatifs de la commune, notamment le Comité des Fêtes, Quad'Neuf et l'Association Sportive de Penne, qui ont, dans ce contexte difficile, proposé une activité, réduite par force, maintenant le lien durant cet été bousculé.

Voici venu le numéro 0 de la nouvelle Gazette Pennole. Ce numéro se veut singulier à plusieurs égards. En premier lieu parce que nous, l'équipe municipale, l'avons rédigé seuls. Ce sera la seule fois avant la mise en route de notre initiative participative qui inclura, dès septembre, entre nombre d'autres projets, la rédaction de cette Gazette de manière collective. En second lieu elle est singulière par son contenu ; vous trouvez dans le présent numéro un état des lieux des affaires municipales ainsi que la description de l'organisation que nous avons pensée. En somme, toutes les informations dont vous avez besoin pour participer à la vie de la commune.

Le cadre que nous avons défini pour initier le travail n'est pas figé. Il appartient à chacun d'entre nous de le faire vivre et évoluer.

La réunion publique du vendredi 04 septembre sera le coup d'envoi de cette nouvelle promesse de vie municipale. Nous pourrons enfin nous rencontrer dans un moment festif, puis chacun d'entre vous sera invité à participer à la mise en œuvre de cette idée d'une conduite collective de la politique de notre commune

Dans l'attente des échanges à venir,

Le Conseil Municipal

Votre équipe municipale

LES ÉLUS

Amélie Dugué
Mathieu «Gaston» Carrette
Valérie Amiot
Delphine Pinczon du Sel
Roland Gillet
Elisabeth Coutou
Renan Humbert
Léa Fabre
Thierry Guiraud



Corine Martres-Chaudat
Erika Sato
Thierry Albero
François Stolz
Sylvain Renard
Laurence Poillerat-Zeganadin

LE PERSONNEL

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Marie-Hélène Grandjean - Secrétariat général
Céline El Ouadani - Secrétariat Etat Civil et Urbanisme
Cynthia Carbonnel - Secrétariat Comptabilité

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Odile Stolz - Espace Vert - Transports
Alain Plantade - Transports
Francis Pouzergues - Travaux - Eau
Franck Fallières - Travaux - Eau
Nadir Ouahab - Travaux - Bâtiment
Véronique Barthélémy - Entretien
Jean-Michel «Mickelou» Sanchez - Travaux - Bâtiment (CDD - 3 mois)

LES PERMANENCES

Vos élus sont à votre disposition à la mairie, **tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h.**

Venez les y rencontrer pour exposer vos idées, vos interrogations, vos soucis mais aussi pour échanger, boire un café ou un thé. Ils seront ravis de vous recevoir et d'échanger avec vous.

Le lundi, ce sont Roland Gillet et Mathieu Carette qui vous accueilleront.

Suivis le mardi par François Stolz, Laurence Poillerat et Elizabeth Coutou.

Le mercredi, vous pourrez rencontrer Thierry Albéro et Delphine Pinczon du Sel

Le jeudi, si le cœur vous en dit, Valérie Amiot, Corine Martres-Chaudat et Erika Sato vous accueilleront avec plaisir.

Le vendredi, c'est le jour de Renan Humbert et Sylvain Renard qui vous recevront.

Et enfin, le samedi, Amélie Dugué et Léa Fabre clôtureront la semaine communale avec sourire et bonne humeur.

ON VOUS INFORME !

Si vous n'avez pas pu être présent-e au conseil municipal,
vous avez oublié, vous aviez un repas de famille, une occupation sportive, une grosse fatigue...
Voici comment vous tenir informé-e

Le conseil a lieu le vendredi soir ou le samedi matin, une secrétaire (employée) y assiste et les secrétaires de séance (élus) rédigent la tenue des débats.

Le lundi suivant, l'exécutif vérifie et valide la liste des délibérations, rédigées par les secrétaires.

L'exécutif rédige et valide le résumé destiné à l'affichage.

La liste des délibérations est affichée en mairie.

Le résumé est affiché sur les panneaux en bois d'information et sur le site internet.

Le conseil Municipal suivant valide la tenue des débats.
Elle rejoint le registre des délibérations à la mairie.
Elle est publiée sur le site internet.

Site internet de la commune : <https://www.mairie-penne-tarn.fr/>

Il est en cours d'appropriation par la nouvelle équipe mais quelques informations y sont déjà publiées.

Les commissions de travail

Nous avons mis en place dès la première semaine de notre mandat, **12 commissions de travail**, qui seront ouvertes à la participation dès le 4 Septembre. La création de

ces commissions a été essentielle à notre fonctionnement de ces premiers mois. **Leur contenu de demain sera à définir avec vous.**

COMMISSION ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, ÉCOLOGIE, ÉNERGIE

Référents : Thierry Albéro, Elisabeth Coutou et François Stolz

La commission environnement du conseil municipal sera ouverte à l'occasion de la réunion publique du 4/09 à tous les habitants désireux de travailler sur ce sujet.

Pour ce qui est de l'agriculture, seuls des premiers contacts ont été pris avec la SAFER et Terre de lien. Nous attendons le moment venu pour pouvoir travailler avec les Pennols !

Pour tous les agriculteurs qui possèdent un compteur d'eau spécifique à leur activité agricole (donc non relié à un logement), vous pouvez vous manifester à la Mairie pour bénéficier d'un tarif spécifique.

Par ailleurs, nous avons reconduit le contrat de gestion de la forêt communale par l'ONF.

Première réunion «Environnement»
le **mercredi 9 septembre 2020 à 18H30.**

Pour commencer à définir les orientations générales de la politique communale en matière de protection et penser aux premières actions concrètes que nous pourrions entamer. Un appel à projet daté au 14 Septembre pour éventuellement lancer un **atlas de la biodiversité communale** nous incite à agir vite.

COMMISSION ÉCONOMIE, PRODUCTION LOCALE, EMPLOI, TOURISME

Référents : Elisabeth Coutou et Erika Sato

Notre village a besoin pour vivre d'une **économie locale réfléchie** et qui **bénéficie à tous les Pennols**. Quelle silhouette veut-on donner à notre vie économique ?

Quelle orientation économique (entreprises artisanales, commerciales, agricoles, touristiques) souhaitons-nous proposer et soutenir ?

Nous imaginons une commission à laquelle chacun pourrait participer dans la mesure de ses intérêts et de ses disponibilités afin d'en définir le cadre et les objectifs.

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

Référent : Thierry Guiraud

Le plus gros dossier en cours est l'Adduction Eau Potable (AEP).

Pour rappel, la commune s'est engagée il y a plus de 10 ans maintenant, à **restructurer son réseau d'eau potable**. Des 9 sources captées que nous avons sur la commune, nous ne garderons que les 2 plus importantes (Amiel et la Madeleine) et commençons à relier toutes les conduites (le maillage). L'objectif étant à terme, de protéger efficacement les bassins d'alimentation, de fournir une eau plus qualitative, et d'économiser en fonctionnement (en réduisant significativement les compteurs électriques et les nombreuses pompes de tous les captages).

Si la commune de Penne est le maître d'ouvrage, ces investissements sont

néanmoins réalisés en partenariat avec la commune de Vaour.

Deux volets sont en cours : la pose de conduites, ralentie par le coronavirus, et la construction des châteaux d'eau (Pech Egos et le Castelet) et des unités de traitement pour lesquels le marché est en cours.

Parmi les grands chantiers à venir, la commission devra se pencher sur le règlement de l'eau (le document qui régit l'octroi d'un compteur, les tarifs, les droits et devoirs des usagers, etc), sur l'assainissement, sur la gestion écologique de l'eau, sur le devenir des sources abandonnées par le maillage de l'eau potable, etc...

COMMISSION VOIRIE, CHEMINS ET CHEMINEMENTS, SDET

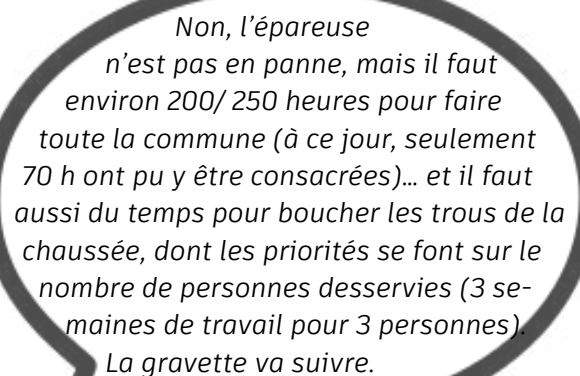
Référents : Thierry Guiraud et Delphine Pinczon du Sel

La commission Voirie a dû fonctionner à plein régime du fait des chantiers estivaux.

Cette année, **le budget voirie a été établi en urgence** (toujours lié au confinement et nos prises de fonction très tardives) **et a paré au plus pressé**. Sur les investissements lourds, nous avons priorisé le chemin de la Revelle et le chemin de Valeyres, particulièrement dégradés.

Pour 2021, nous penserons le budget voirie autrement, pour arrêter le « pétassage » (éphémère en résultats et vorace en main-d'œuvre) et investir en goudronnage classique d'une durabilité décennale.

Nous prenons aussi la main sur tous les dossiers de litiges qui existent sur les chemins communaux : d'ores et déjà une liste qui s'allonge, des échanges non officialisés, des chemins détournés de leur emprise, des barrières illégales, etc... autant de dossiers que nous commençons à examiner pour les régler... Patiemment, mais sûrement. Nous espérons aussi travailler avec vous à poursuivre **l'inventaire puis l'entretien des chemins et des sentiers !**



Non, l'épareuse n'est pas en panne, mais il faut environ 200/250 heures pour faire toute la commune (à ce jour, seulement 70 h ont pu y être consacrées)... et il faut aussi du temps pour boucher les trous de la chaussée, dont les priorités se font sur le nombre de personnes desservies (3 semaines de travail pour 3 personnes). La gravette va suivre.

Des dossiers de modifications d'installations électriques nous sont envoyés et sont considérés comme acceptés s'ils ne sont pas contestés dans un délai de 21 jours par la mairie. A notre connaissance, cinq dossiers ont été fournis à la mairie récemment.

Larmandel : remplacement d'un branchement et d'une ligne aérienne, non contesté.

Beral : modification d'une armoire pour branchement d'un hangar photovoltaïque pour un particulier, non contesté.

Belaygue : remplacement de poteaux en bois par poteaux en béton et des câbles nus par des tresses gainées, enfouissement d'une ligne à St

Pantaléon, travaux motivés suite au vol de câbles nus sur ce dernier site, non contesté.

Prat Fieyral : déplacement d'une ligne et pose de poteaux en béton le long de la route d'arrivée dans Penne, refusé pour cause de dégradation du paysage et de la vue sur le château, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France qui n'avait pas été informé de ce chantier.

La Brégarié : enfouissement partiel et déplacement, refusé suite à une autre proposition d'un riverain fortement dérangé par le projet.

Pour ces deux chantiers refusés, des solutions de remplacement seront proposées très prochainement par la mairie.

COMMISSION URBANISME, PLUi, LOGEMENT

La commission urbanisme a pour but de gérer tout ce qui touche aux réglementations d'urbanisme, à l'aménagement de la commune et à la gestion du patrimoine communal foncier (en parallèle avec la commission Bâtiments communaux).

Nous aurons du pain sur la planche avec trois dossiers de réglementation très importants à gérer : le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (PLUi) à l'échelle de la communauté de communes (4C), le **Site Patrimonial Remarquable** à l'échelle de la commune, rendu obligatoire par notre inscription à Grand Site, et un **classement de patrimoine naturel autour de la Vallée de l'Aveyron**.

Dans chacun de ces projets, nous défendrons **la participation des Pennols** à

l'initiative, même quand le territoire concerné est large. Pour ceux qui ne pourront ou ne voudront pas s'engager dans ces projets, nous ferons des restitutions de l'avancement des travaux le plus fréquemment possible.

Par ailleurs, cette commission est aussi chargée d'étudier toutes les demandes d'urbanisme. Pour cela, nous avons mis en place une réunion d'élus régulière pour que les décisions à ce sujet soient à la fois collectives et prises efficacement. Pour finir, à traiter en urgence pour l'été prochain, nous aurons à travailler les aménagements et la circulation sur le territoire communal, en particulier face aux situations délicates qu'engendre le tourisme.

Référents : Valérie Amiot et Léa Fabre

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Référents : Thierry Albéro et François Stolz

Cette commission gèrera le patrimoine communal bâti : des bâtiments comme la salle des fêtes, la mairie ou encore les églises jusqu'au petit patrimoine, tel que les lavoirs, les fontaines, les murets, etc...

Nous avons exceptionnellement déjà défini un carnet de route pour l'année par le biais du vote de budget où nous avons inscrit des sommes pour faire des

travaux à tous les logements communaux. Par décence envers nos locataires, il nous a semblé évident de traiter ces urgences-là en premier.

En parallèle, nous avons commencé un état des lieux du patrimoine communal, pour nous guider et pour établir la suite du programme de travaux en démocratie participative.

COMMISSION LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Référents : Amélie Dugué et Corine Martres-Chaudat

La commission « Lien social et intergénérationnel » se donnera pour mission de nous accompagner, nous Pennols, dans un vivre ensemble partagé sur notre commune et dans notre territoire.

Les dernières élections municipales ont secoué le monde pennol, disons-le. Cette onde peut être prometteuse et gageons qu'elle révèle nos pratiques de solidarité, nos idées contagieuses et nos envies de collectif.

A l'heure des mesures barrière et des masques, quand le lien à l'autre est bousculé, ensemble nous serons à la hauteur de ce nouveau défi.

Rejoignez-nous dès la première séance ouverte de cette commission le mardi 29 septembre à 20 h !

M O B I L I T É
I N T E R G É N É R A T I O N N E L
E V É N E M E N T
S A N T É

S O U T I E N
P R E V E N T I O N
C H A N T I E R P A R T I C I P A T I F
S O L I D A R I T É
P A R T A G E
E N S E M B L E

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Référents : Amélie Dugué et Roland Gillet

La commission sera le lieu de rencontre pour tous ceux qui rêvent de *fleurir notre vie d'étincelles de toutes compositions*.

Elle est seulement «composée» pour l'instant, de deux référents et neuf élus. Quand les conditions seront venues, nous les espérons très prochaines, le village se réunira pour se remémorer les temps anciens (le jour d'avant) quand nous discutons des rêves que nous voulions peindre, sculpter ou modeler. Certains auront l'intention de fonder activement cette commission, d'autres y viendront simplement pour humer le fumet de la rencontre.

Jusque-là, les nouveaux élus avaient pris en main sa transition, dont toutes ces petites choses qui ne font pas rêver mais qui permettent ou optimisent l'envol (recensement des troupes, analyse de la situation, octroi des «encouragements», etc...).

Le moment semble donc imminent pour passer la première crête, et scruter la suivante. **Le vendredi 04 septembre, réunissons-nous enfin, et venons nombreux.**

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

Référents : Corine Martres-Chaudat et Delphine Pinczon du Sel

Pour que vive un village, il convient d'y faire vivre sa jeunesse... Des plus petits aux plus grands. Quelles sont les propositions qui sont faites aux enfants, aux jeunes et aux parents de notre commune ?

Nous avons commencé en comité réduit à faire un état des lieux de ce qui nous est proposé, et d'imaginer quelle suite nous pourrions donner. Mais rien ne pourra se faire sans vous.

Cette commission, qui compte actuellement 7 membres dont 2 référentes, vous attend pour sa première rencontre afin de continuer ce travail et de rêver avec vous un lieu de vie pour nos petits et

grands qui pourrait et devrait pouvoir devenir réalité.

Nous ne sommes pas sans ressources, notre canton est vivant et nous pourrions nous appuyer sur cela. La commission associations et la commission lien social seront aussi des partenaires de choix.

Mais aussi et surtout, **les enfants et les jeunes de notre commune** ne pourraient-ils pas exprimer dans un cadre défini, leurs attentes et leurs désirs ?

A nous de mettre tout cela en musique...
A très vite.

COMMISSION COMMUNICATION, ORGANISATION INTERNE

Référents : Valérie Amiot et Sylvain Renard

La commission traite deux volets distincts : la communication interne et externe et l'organisation en interne du travail des élus. Lors de ces premiers mois elle a largement été mise à contribution, nous avons défini quantité de **méthodes de travail** dans l'objectif unique de permettre à la promesse d'un **fonctionnement participatif** de prendre son envol. Beaucoup reste encore à faire et notamment l'implication de chacun d'entre vous qui souhaite participer, dans le fonctionnement que nous avons pensé ensemble durant les mois précédents l'élection de mars dernier.

Sur le volet de l'organisation interne, la commission a défini des documents de communication, elle a structuré le découpage en commissions, elle a défini le rôle de l'exécutif, etc...

Sur le volet communication, la commission a travaillé sur la lettre d'info numérique envoyée par mail chaque semaine (voir lettre d'info, ci-après), sur le cheminement des documents rendant compte des conseils municipaux (voir communication et affichages, ci-avant), sur l'alimentation de l'agenda communal (voir commission Informatique), puis sur la rédaction de la Gazette que vous lisez en ce moment-même !

Sur tous ces points, dès la réunion du vendredi 04 septembre, le travail de la commission sera ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Notamment, il s'agira d'initier sans plus attendre, tous ensemble, le travail participatif pour l'écriture de la prochaine Gazette, à paraître à l'automne.

COMMISSION INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Référents : Renan Humbert et Sylvain Renard

La commission traite pour le moment les volets techniques de questions internes de créations et prises en main d'outils numériques (parcs informatique et téléphonique de la mairie, agenda communal, alimentation du site web de la commune, ...).

La commission prévoit de constituer un groupe de travail participatif pour dresser une **cartographie des réseaux**

de télécommunication de la commune (3G, 4G, ADSL, satellite, Réseau Téléphonique Commuté) et suivre l'arrivée des éventuels nouveaux réseaux de communication (fibre optique, 5G, ...). Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître !

La commission reste, bien entendu, ouverte à toute suggestion de sujet à aborder.

Le site internet : <https://www.mairie-penne-tarn.fr/>

L'agenda communal : <https://openagenda.com/mairiedepenne>

COMMISSION FINANCES ET GESTION ADMINISTRATIVE INTERNE

Référents : Valérie Amiot et Laurence Poillerat-Zeganadin

La commission, comme son nom l'indique gère les finances de la commune et l'organisation des personnels municipaux. Ce n'est pour beaucoup pas très attrayant, mais c'est un travail essentiel.

La commission s'est réunie pour l'élaboration du **budget 2020** après avoir pris l'attache des commissions qui ont fait part de leurs remarques ou de leurs demandes. Ainsi pour l'année 2020, l'inscription, par exemple, sur la section d'investissement de travaux en priorité sur les logements communaux, ou en section de fonctionnement des travaux de voirie (en lien avec la 4C).

Vous trouverez sur le site de la commune les points budgétaires du budget 2020, budget essentiellement en reconduction et nous nous tenons à disposition de ceux qui souhaiteraient avoir davantage d'explications.

Si les finances de la commune sont saines, les lourds investissements de ces dernières années nous demandent d'être prudents et attentifs aux dépenses à venir et à trouver pour tout projet les aides et financements extérieurs par des subventions appropriées aux projets que nous monterons avec vous.

Vous connaissez depuis des années les personnels municipaux, tant l'équipe administrative que technique et vous savez que vous pouvez compter sur eux. Ces équipes ont, elles aussi, été fortement perturbées cette année. Outre le changement de l'équipe municipale, la crise sanitaire a modifié ces derniers mois leur travail et a engendré du retard sur de nombreuses missions que tous s'appliquent à rattraper.

Les élus rencontrent une fois par semaine l'ensemble des personnels pour planifier, évaluer l'avancée des travaux ou ceux à venir.

COMMISSION FONTBONNE

Référents : Elisabeth Coutou et Léa Fabre

Vous n'êtes pas sans savoir que Le Conseil Général du Tarn souhaite ne plus être responsable du centre de Fontbonne. Beaucoup d'entre-nous, Pennol-es, sommes très attaché-es à ce lieu pour l'avoir fréquenté et y avoir de nombreux souvenirs.

La mairie de Penne est bien évidemment vivement intéressée par l'avenir de ce centre et de la cantine collective. Une commission spécifique sera créée à laquelle vous serez invité-es à participer afin d'élaborer ce projet.

Nous aurons la chance d'être accompa-

gné-es dans notre démarche participative par les étudiants de Master2 de l'Université de Champollion d'Albi (Gestion Sociale de l'Environnement). Ils seront les médiateurs et animateurs des ateliers nous permettant d'élaborer et de mettre en forme nos souhaits pour ce lieu.

Réunion publique sur Fontbonne
le **vendredi 16 octobre à 18h30**
à la Salle des Fêtes

LA DÉCHETTERIE

Référents : Roland Gillet et Renan Humbert

La déchetterie a été rouverte dès la fin du confinement et le service est assuré actuellement par les élus. Pendant cet été, l'affluence était particulièrement importante, due à la présence des estivants et très certainement augmentée par la fermeture durant le confinement.

Nous rappelons qu'en cas de remplissage total de la benne «tout venant» pendant l'ouverture, comme cela a été le cas au début de ce mois d'août, il est possible de se débarrasser des encombrants à Cordes (Les Cabanes de 9 à 17h) et Castelnau de Montmiral (déchetterie de la Grésigne, de 14 à 17 h le samedi). Vérifier au préalable les heures d'ouverture en ces temps incertains.

Nous rappelons que sont refusés actuellement des déchets tels que : plaques en fibro-ciment, produits chimiques, pneus usagés, gravats, déchets verts. Une réflexion sera engagée prochainement pour trouver des solutions à l'élimination de ces déchets.

En ce qui concerne vos déchets en général, veuillez à procéder vous-mêmes à un tri préalable, cela facilite grandement le recyclage par la suite.

Par exemple, si vos gravats sont exempts de débris plastiques, organiques, métalliques ou autres, vous trouverez plus facilement un agriculteur ou un privé pour empierre un chemin. Si vous devez vous débarrasser de branches ou d'herbes coupées, de même vous pourrez trouver plus facilement un amateur qui pourra alimenter son compost. Merci pour vos efforts dans ce sens.

La déchetterie de Penne accepte les **encombrants classiques** (benne tout venant), les **métaux** (benne à métaux), les **petits électroménagers** (paniers à cet effet), les **vieux ordinateurs** (paniers), les **écrans** (paniers), les **gros électroménagers** (froids ou non-froids, c'est à dire frigos-congélateurs ou des lave-vaisselle, linge ou gazinières, cumulus, etc)...

Rappelons la règle : la déchetterie est ouverte le **premier vendredi du mois et le samedi qui suit**. Les prochaines dates sont donc : **vendredi 04 septembre après-midi, samedi 05 septembre matin**.

Si vous souhaitez participer à la tenue de la déchetterie (ouverte, comme tout le reste, à la participation de chacun), n'hésitez pas à prendre contact.

LA 4C

La commune de Penne est rattachée à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C), regroupant 19 communes. 3 sièges sur les 30 qui constituent le conseil communautaire sont occupés par les délégués pennols.

Lors de l'installation du conseil communautaire, Laurence Poillerat, Elisabeth Coutou et Sylvain Renard ont été élus membres du bureau de la 4C, chargés respectivement des questions sociales, de la culture et du tourisme, et de la communication.

Nous, délégués pennols avons porté devant le conseil communautaire le souhait d'un exercice du pouvoir partagé et participatif. Notre souhait, relayé par plusieurs communes voisines (notamment Vaour, Roussayrolles et St Michel de Vax) a été entendu et pris en compte avec la promesse de travail effectué en commissions ouvertes à tous les élus ainsi qu'à tous les citoyens du territoire de la 4C.

Mais l'avenir de la 4C est plus qu'incertain. Depuis 3 ans, il a été demandé à notre communauté de communes de fusionner avec la Communauté de

Communes Carmausin Ségala (3CS). En effet, la 4C est illégale en ce sens qu'elle ne respecte pas les règles fixées par la loi NOTRE qui impose un minimum de 5000 habitants pour une communauté de communes. La 4C en compte à ce jour environ 4600.

Depuis 3 ans, la 4C a utilisé plusieurs recours en justice pour tenter de faire annuler la fusion. En vain. L'arrêté préfectoral de fusion est prêt et devrait entrer en application au 1er janvier 2021 comme nous l'a indiqué la préfète lors d'un rendez-vous le 04 août dernier.

Il nous appartient à présent d'envisager l'avenir pennol tous ensemble.

Souhaitons-nous cette fusion ? Quelles sont les éventuelles autres alternatives ? La réflexion vous sera proposée à partir de septembre, une commission éphémère sera créée pour mener cette réflexion et envisager l'avenir de Penne dans ce nouveau contexte communautaire.

L'ADRESSAGE

Le réseau de fibre optique est en cours d'installation en France et cette installation est prévue en 2021-2022 pour les communes de Penne et Vaour. Il doit permettre de desservir en internet haut-débit et de manière égale tous les habitants de la commune en bordure de propriété (il peut donc y avoir des travaux supplémentaires nécessaires pour relier votre maison à ce réseau).

Si nous voulons bénéficier de l'installation d'un réseau de fibre optique sur la commune, nous avons l'obligation de créer un adressage.

Cet adressage consiste en la **création d'une adresse complète** pour chaque habitation (un appartement ou une maison) comprenant obligatoirement un numéro et un nom, qui peut être un lieu-dit, un nom de hameaux ou un nom de rue, à déterminer. Cet adressage théorique doit aussi s'accompagner de la

mise en place physique des numéros des maisons.

Il permet deux choses :

- Recenser exactement le nombre d'habitations sur la commune
- Faciliter l'inscription des adresses dans des listes normatives

Cet adressage a donc des conséquences qu'il faut juger acceptables ou non par rapport aux bénéfices de la fibre. Il pourra aussi avoir un coût de mise en place car nous ne pourrions peut-être pas le créer en interne.

Nous souhaitons donc discuter de cela avec vous, pour que vous puissiez exprimer votre avis à ce sujet. Par ailleurs, nous rencontrons des techniciens pour avoir plus d'éléments à vous transmettre le 18 Septembre, nous serons donc en mesure de vous informer plus précisément lors de la réunion publique à ce sujet.

Une réunion publique à ce sujet aura lieu le 9 Octobre à 18h30 à la Salle des Fêtes.

LA LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'information pennole change de format !

A partir de maintenant, elle sera hebdomadaire (sauf urgences) : tous les lundis, l'actualité de la vie municipale et communale dans votre boîte mail !

Inscrivez-vous en envoyant un mail avec vos coordonnées à mairiedepenne@orange.fr ou sur le site de Penne, mairie-penne-tarn.fr à la rubrique « Newsletter ».

La Gazette Pennole, c'est fini pour aujourd'hui...

Informations pratiques de la mairie

Mairie : 05 63 56 31 11
Fax : 05 63 56 39 40
Courriel : mairiedepenne@orange.fr
Site : www.mairie-penne-tarn.fr

Horaires d'ouverture :
9h00-12h00
(lundi au vendredi sauf mercredi)
14h00-17h00 (lundi et vendredi)
Permanences des élus du lundi
au samedi de 10h à 12 h.

Problème eau potable :
05 63 56 31 11 (semaine)
06 10 58 08 63 (urgences)

Autres contacts utiles

Office Tourisme : 05 63 56 36 68
Site : www.cordessurciel.fr

Pompiers : 112

Gendarmerie : 17

Responsables de la publication

Directeur de la publication :
Laurence Poillerat-Zeganadin

Rédacteurs :
Membres de la Commission
Communication
Membres des autres
Commissions Municipales

Mairie de Penne
81140 Penne



Les rendez-vous importants à venir

Réunion publique de lancement
le 4 Septembre à 18h30 à la Salle des Fêtes
suivi d'un apéritif !

Prochain Conseil Municipal
le 11 Septembre à 20h30 à la Salle des Fêtes

Réunion publique sur le dossier de l'adressage
le 9 octobre à 18h30 à la Salle des Fêtes

Réunion publique sur Fontbonne
le 16 octobre à 18h30 à la Salle des Fêtes

Première réunion de la commission Environnement
le 9 Septembre à 18h30 à la Mairie

Première réunion de la commission Lien Social et Intergénérationnel
le 29 Septembre à 20h à la Mairie

Déchetterie

Prochaines ouvertures :
Ve. 4 Sept. de 14 h à 17 h
Sa. 5 Sept. de 9h à 12h

Ve. 2 Oct. de 14 h à 17 h
Sa. 3 Oct. de 9h à 12h

Ve. 6 Nov. de 14 h à 17 h
Sa. 7 Nov. de 9h à 12h

On n'oublie pas...

de mettre en place
le Comité d'Information,
le Conseil d'Ethique
et les référents de secteurs !

Tout cela viendra dans un second
temps quand les commissions de
travail seront toutes
fonctionnelles avec vous.

